Accusé de réception - Ministère de l'Intérierrait du registre des délibérations 073-200068997-20251106-2025_11_06_D45-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 6 novembre 2025

à votre service

SereRéception par le préfet : 10/11/2025 Publication : 10/11/2025

Accusé certifié exécutoire

rd, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennos, Crest-Voland, Esserts-Bloy, Flumet, Frantenex, Gilly-sur-lière, Grésy-sur-lière, Grignon, Nauteluse Les Salsies Kury, Montailleus, Monthian, Natre-Dame-de-Bullecambe, Natre-Dame-des Millières, Pallud, Planchetine, Quellar, Bonadir, Salste-Hélène-sur-lière

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 30 octobre 2025, s'est réuni le Jeudi 6 novembre 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes de Notre Dame des Millières, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

46 délégués présents dont 1 suppléant jusqu'à la délibération n°19

47 délégués présents dont 1 suppléant à partir de la délibération n°25

Nombre de membres représentés :

12 délégués représentés jusqu'à la délibération n°24

11 délégués représentés à partir de la délibération n°25

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (jusqu'à la délibération n°24)	
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE	
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL	
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU	
ALBERTVILLE	Josiane	CURT	
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND	
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (à partir de la délibération n°20)	
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE	
ALBERTVILLE	Claudie	LEGER	
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO	
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER	
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ	
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND	
ALLONDAZ	Frédérique	DUC	
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE	
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE	
BONVILLARD	Julien	BENARD (à partir de la délibération n°25)	
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER	
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON	
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD	
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON	
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT	
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS	

GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET	
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES	
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN	
GRIGNON	Lina	BLANC	
GRIGNON	François	RIEU	
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI	
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI	
MERCURY	Yves	DUNAND	
MERCURY	Alain	ZOCCOLO	
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET	
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER	
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO	
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER	
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI	
ROGNAIX	Patrice	BURDET	
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT	
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO	
TOURNON	Sandrine	BERTHET	
UGINE	Michel	CHEVALLIER	
UGINE	Franck	LOMBARD	
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET	
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN	
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD	
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ	

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE	

Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Karine MARTINATO	AIRERIVILE	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER (jusqu'à la délibération n°24)
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Gisèle MOLLIET	BEAUFORT SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Philippe BRANCHE	CEVINS	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre FAZZARI
Claude DURAY	FRONTENEX	Ayant donné pouvoir à Alain REGAUDIAT

Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Simon OUVRIER BUFFET
Nathalie MONVIGNIER MONNET	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Délibération n° 45



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 6 novembre 2025

Albertville, Allondar, Besufert, Banvillard, Césarches, Cevins, Déry, Cohennuz, Crest-Valand, Esserti-Biog, Flumet, Frantenes, Gilly-sun-bêre, Grégn-sun-bêre, Grignon, Houtelurs Les Sosielle.

La Bâthie, La Giettar, Marthod, Mercusy, Montailleur, Montablon, Noore-Dame-de-Bellezonber, Rosse-Dame-de-Mallières, Paillar, Plantenine, Dumpe, Rignale, Salot-elléber-sun-bares
Saint-Victoria-la-Capacité, Sosiet-Paul-sen-Dares
Defended, Tourson, Dars en-Savole, Utiliay, ventron, Errores-Avery, Wilderleur, Dares en-Savole, Utiliay, ventron, Errores-Avery, Wilderleur, Dares

Objet : Commande Publique – Marché « Location et transport de compacteurs pour les cartons – Secteur plaine » - Délégation à M. le Président

Rapporteur : M. le Président

La présente consultation porte sur les prestations de location et transport de compacteurs pour les cartons sur le secteur plaine de la CA Arlysère.

La présente consultation est passée selon la procédure en appel d'offres ouvert conformément aux articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique.

Le marché sera signé sous la forme d'un accord-cadre à émission de bons de commande avec maximum en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique. L'exécution se fera au fur et à mesure de l'émission de bons de commande sans négociation, ni remise en concurrence.

Il n'est pas prévu de décomposition en lot.

Le marché est prévu pour une période initiale de 1 an, reconductible 3 fois 1 année. Le montant maximum annuel est de 75 000 € HT.

La procédure de mise en concurrence sera transmise prochainement pour publication sur le profil acheteur de la collectivité (www.marches-publics.info), dans le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics, au JOUE et sur le site d'Arlysère.

La Commission d'Appel d'Offres se réunira pour attribuer le marché à l'entreprise la mieux disante.

Afin de permettre la notification de ce marché dans les meilleurs délais, il est proposé de donner délégation au Président, ou à défaut son représentant, pour procéder à la signature de ce marché avec l'entreprise la mieux disante.

Il sera rendu compte de la décision prise dans ce cadre lors d'une prochaine réunion du Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- donne délégation à M. le Président, ou à défaut son représentant, pour signer le marché public « Location et transport de compacteurs pour les cartons – Secteur plaine » avec l'entreprise la mieux disante retenue par la CAO;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire Le Président Franck LOMBARD